



# UUDP-Viroflay

Association de Défense de l'Environnement et de Protection du Cadre de Vie

\*\*\*\*\*

Questionnaire pour les candidats aux élections Municipales

## Réponses de « Ensemble pour Viroflay »

### 1) Généralités :

- Remettez-vous en place des commissions extra-municipales pour préparer toutes les grandes décisions à prendre en ce qui concerne le cadre de vie et l'environnement des viroflaysiens ?

Si oui, dans quels domaines ?

La concertation est notre ligne de conduite pour notre programme.

Notre volonté est de réunir les actifs de la commune (Associations, Assemblée de quartier, et professionnels). A la différence de ce qui est fait actuellement, notre volonté est de les intégrer dans le processus de réflexion afin qu'ils soient aussi forces de proposition.

- L'Echo de Viroflay étant le journal municipal, donc de tous pour tous, ouvrirez-vous une rubrique « la vie des Associations » dans laquelle les idées présentées puissent être différentes de la « doctrine » de la majorité municipale, à condition de rester courtoises et sans attaques de personnes ?

Nous portons le projet d'accompagner l'activité des associations et de leur permettre de communiquer leur passion. Non pas pour des motifs électoraux mais parce que nous croyons que l'identité d'une commune est surtout celle des projets de ses habitants.

Une maison des associations permettra d'avoir des espaces dédiés et des services mutualisés.

*Question de l'EPV à l'UUDP : Que pensez-vous d'une édition annuelle spéciale associations de l'Echo de Viroflay pour donner une encore plus grande visibilité aux associations et leurs bénévoles?*

## **2) Urbanisme :**

**I)-** Suite à l'approbation du PLU de Viroflay et sans remettre en cause le pouvoir de décision de la majorité municipale, préparerez-vous avec les commissions extra-municipales et/ou avec les Associations de protection de l'environnement :

a) la définition des projets d'urbanisation des secteurs de Viroflay qui vont être modifiés dans les 10 prochaines années ?

En effet, le pouvoir des maires pour modifier le PLU sera certainement limité.

Pour autant rien ne les empêche de concevoir une charte locale liant l'architecture et le développement durable, dont la création serait conçue en concertation avec les assemblées de quartier, les responsables environnementaux et les architectes locaux.

Avez-vous des secteurs de la ville que vous jugez prioritaires ? Si oui, lesquels ?

L'étude de l'enquête lancée récemment, montre une très grande diversité des zones de Viroflay. En priorité, il faut achever l'aménagement de la RD 10 dans sa globalité et faire des Arcades un lieu vivant.

En second plan, la modernisation des secteurs commerçants sont une demande de la population.

Quels projets envisagez-vous dans la zone autour de la place de la Fête et sur le Domaine de Bon-Repos ?

L'association de sauvegarde de Bon Repos propose 4 projets.

Cet espace, proche de la forêt, devra rester dans le domaine public.

Il faut tenir compte de la proximité d'installations sportives essentielles à la vie de la commune comme le tennis, la piscine et surtout le terrain de football dont les dimensions ne sont pas aux normes.

b) l'examen des demandes de permis de construire « significatifs » (pavillons ou immeubles de plus de 200m<sup>2</sup> de SDP) avant que la décision d'accord soit donnée au pétitionnaire ?

La gestion des permis de construire revient de droit aux services de l'urbanisme de la ville. Pour autant, chaque projet significatif sera visible sur le net et non plus seulement accessible en mairie.

c) l'examen des demandes de divisions ou regroupements de propriétés ?

Idem

**II)-** Le PLU de Viroflay approuvé en 2013 permettra la création d'environ 1300 logements, ou même plus, ce qui amènera plus de 3000 nouveaux habitants. Quelles sont les actions que vous prendrez pour :

- a) accueillir les nouveaux habitants dans les activités de loisir, les services sociaux et administratifs de la ville ?

Pendant les 50 dernières années, l'augmentation de logement est sensible alors que le nombre d'habitants n'augmente pas significativement. La demande de densification vient de la région. Si l'effort demandé devait se poursuivre, les édifices scolaires de Viroflay devraient être en mesure d'accueillir ce surplus d'élèves. En revanche, il n'est pas certain du tout que les infrastructures destinées à accueillir les très jeunes enfants, les personnes âgées et surtout les sportifs soient compatibles avec cette densification.

- b) accueillir dans de bonnes conditions les nouveaux élèves en maternelle, en primaire et au collège ?

En partant du principe que les édifices scolaires sont bien entretenus, il semble qu'il n'y aurait pas de souci.

- c) accueillir la petite enfance dans des structures adaptées ? lesquelles ?

Même si cela coûte cher, il faudra en effet s'en préoccuper, rapidement.

- d) permettre de garer dans nos rues et dans les parkings publics ou privés les véhicules supplémentaires amenés par les nouveaux habitants ? *Ils représentent au moins une voiture par logement, donc l'équivalent d'au moins 6,5 kilomètres de longueur de stationnement !!!*

Le stationnement des voitures à Viroflay comme dans toute la région parisienne est un vrai problème qui ne se résout pas en décrétant comme le fait le maire actuel qu'il ne veut plus de voitures en centre ville. C'est oublier un peu vite toutes les raisons qui font que les gens ont besoin de se déplacer en voiture même dans leur ville : difficultés à se déplacer, enfants en bas âge, courses volumineuses. Pour inciter les habitants à moins prendre leur voiture, et même ne plus en posséder une en propre, la municipalité doit mettre en place des solutions innovantes comme des navettes gratuites, des services de livraison, des locations de vélos électriques. Un réaménagement des parkings existants est à envisager, notamment au niveau de la RD 10.

### III)- Créez-vous de nouveaux espaces verts ?

Si oui, dans quels secteurs ?

Viroflay est une ville « Verte » avec de nombreux jardins particuliers et bien sûr ses deux forêts. Néanmoins, remettre du végétal dans la ville nous semble indispensable. L'aménagement de la RD10 aurait pu être l'occasion de végétaliser cet endroit de Viroflay très urbain. Certaines communes l'ont bien compris en plantant des graminées sauvages en centre ville. Et il faudra aussi revoir ceux qui ne sont jamais utilisés (Sous les arcades).

### IV)- Ajoutez-vous de nouvelles sentes piétonnes ?

Si oui, à quels endroits ?

La question des sentes est assez sensible à Viroflay surtout quand Il s'agit de créer des passages au sein de grandes copropriétés et doit être traitée en concertation avec toutes les instances concernées. La présence de sentes participe à l'identité d'une ville dense dont les rues ne sont pas appropriées à la circulation des piétons et des cyclistes.

Nous devons étudier en concertation avec les Assemblées de quartier, les passages et les zones difficiles.

### V)- Incitez-vous les viroflaysiens à pratiquer l'éco-construction ou l'éco-rénovation ?

Notre programme comporte une directive Développement Durable. Un adjoint aura la responsabilité (et les moyens) d'intervenir sur tous les sujets de la ville pour y adjoindre des orientations (objectifs) environnementales. Il devra aussi créer une structure d'information « active » et de sensibilisation auprès des habitants pour développer ce domaine. Par exemple nous créerons un service communal d'information sur les subventions possibles et nous proposerons une étude thermique de chaque bâti.

Si oui, comment ?

*Par exemple, par une aide aux habitants qui souhaitent s'équiper de panneaux solaires thermiques ou photovoltaïques, de chauffage au bois, d'isolation renforcée, de récupération d'eau de pluie, etc...*

## **3)Déplacements/Stationnements :**

L'augmentation encore sensible du nombre de voitures possédées par les ménages en banlieue, et donc à Viroflay, amène une aggravation des problèmes de circulation et de stationnement, quelles solutions prendrez-vous pour :

- a) Réduire la vitesse dans les différents quartiers de la ville *par exemple en redéfinissant et en renforçant les zones 30 ?*

Si oui, dans quels secteurs de la ville ?

*Ce qui permet de réduire efficacement la vitesse reste les tremplins. Il faudra étudier les zones encore non respectée avec le Assemblées.*

- b) Contrôler la vitesse des véhicules *par exemple par des radars pédagogiques, par des radars fixes, par des contrôles inopinés ?*

*La sanction en zone résidentielle, ne sert à rien.*

- c) Repenser la circulation des véhicules et des vélos dans Viroflay :

- en remettant en cause certains sens de circulation actuellement retenus, et donc les sens interdits en découlant ?

Si oui, avec quel objectif ?

*Je n'ai aucune expertise dans ce domaine. Mais je vis dans une rue où les vélos peuvent descendre une rue en sens interdit sans espace délimité. ET je trouve cela dangereux. C'est un sujet très important à traiter par quartier avec des professionnels.*

- en rendant plus lisibles et plus cohérentes les limitations de vitesses, en particulier pour les zones à 30km/h ?

Si oui, comment et dans quels secteurs ?

*Il faut établir, puisqu'elle n'existe pas, une carte de Viroflay selon le trafic.*

- en réduisant le nombre de véhicules stationnés le long des trottoirs (et même parfois sur les trottoirs) dans les différentes rues de la ville ?

Si oui, par quels moyens ?

*Je ne crois pas qu'il faille réduire l'espace de stationnement mais l'intégrer dans le paysage urbain.*

- en facilitant les déplacements « doux », c'est-à-dire ceux des vélos (avec leurs besoins de stationnement), des PMR (Personnes à Mobilité Réduite), des poussettes et des piétons ?

Si oui, comment ?

Dans un premier temps, nous remettons en service la commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées qui ne s'est tenue qu'une fois. Ensuite il faudra établir le plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des services publics, le PAVE et enfin mettre en travaux les itinéraires sélectionnés.

Ce travail se fera en concertation avec toutes les personnes intéressées au niveau de chaque quartier.

- en accélérant le développement des pistes cyclables ?

Si oui, dans quelles rues et dans quel sens ?

Les résultats de notre enquête montrent en effet l'usage grandissant du vélo à Viroflay. Mais rien n'est fait pour développer un mode alternatif à l'automobile (Magasin de cycle, atelier de réparation, vélos électriques,).

Se feront-elles au détriment de la place dévolue à l'automobile et sans empiéter sur la place réservée aux piétons ?

???

- en développant la possibilité pour les cyclistes de rouler à contre-sens ?

Si oui, dans quelles rues ?

A moins que l'on me prouve le contraire je ne comprends pas cette disposition.

- en permettant aux cyclistes de tourner à droite quand le feu est au rouge ?

Si oui, partout ? ou à quels carrefours ?

Les carrefours qui n'offrent aucun risque. Quels sont ceux qui sont à risque à Viroflay ?

- en prenant en compte l'impact sur la circulation et le stationnement des demandes de permis de construire des immeubles ?

Si oui, comment ?

Déjà répondu.

#### **4)Cadre de vie :**

-Quels moyens mettrez-vous en œuvre pour assurer la propreté des rues et des trottoirs dans les différents secteurs de la ville et, en particulier sur l'avenue du Général Leclerc ?

Il n'y a pas hélas de solutions miracle. Faire appel au civisme des habitants ne suffit pas. Nous proposerons des solutions innovantes pour impliquer davantage la population sans augmenter l'équipe des balayeurs de la ville (sans que Viroflay serait jonchée de papiers gras).

- Prendrez-vous des mesures pour la protection phonique des riverains des différentes voies ferrées et routes à grande circulation ? *Par exemple, création de murs anti-bruit, pose de revêtements routiers absorbants, etc... ?*

Si oui, à quels endroits ?

Ce sujet est primordial pour notre programme. Eric Massou, membre notre liste, étudie cette problématique qui est la première source de nuisance pour les viroflaysiens. Notre ville est l'entrée ferroviaire des Yvelines et nous devons obtenir les moyens de diminuer les nuisances indues.

- Comment protégerez-vous les arbres « remarquables » de la ville aussi bien dans le domaine public que dans le domaine privé ? *Ils étaient listés dans le POS de Viroflay d'avril 1999.*

Depuis la tempête de 1999, les gens ont la crainte des arbres de leur jardin et ceux des voisins. En revanche introduire des essences d'arbres étrangères à la biodiversité locale comme les pins sur l'avenue du général Leclerc ne semble pas très judicieux.

## **5) Développement durable :**

- Mettrez-vous en ligne, sur le site de la ville, l'évolution de la consommation des bâtiments et services de la ville en électricité, gaz, carburants, eau ?

Si oui, avec quelle périodicité ?

Oui annuellement. Nous savons déjà que le changement des fenêtres des écoles n'a rien changé à la consommation d'énergie.

Vous engagez-vous à réduire ces consommations ? Si oui, de combien d'ici 2030 ?

Entre l'étude énergétique des bâtis et le maire adjoint responsable du DD, nous engagerons un plan de réduction énergétique global. Plus généralement, nous serons particulièrement attentifs à toutes sortes de gaspillage au sein de la commune ( dans les cantines scolaires, dans les services de la mairie).

- Diffuserez-vous régulièrement l'évolution et la promotion de la récupération des déchets végétaux, toxiques, recyclables, du verre ?

Si oui, à quelle périodicité ? sur quel support ?

